Réunion préparatoire du Conseil de Quartier de Boulouris
Le 16.02.2017, salle Raymond Allongue
Compte-rendu

Participants :

M. Frédéric MASQUELIER	Premier Adjoint
M. Jean-François DEBAISIEUX	Adjoint spécial au Quartier de Boulouris
M. Gérard BONNAL	Membre du collège
M. Serge BURNEL	Membre du collège
Mme Danielle MINDREN	Membre du collège
M. François SIMONETTA	Membre du collège
Mme Françoise TETAZ	Membre du collège
Mme Eliane JACQUET	Membre du collège
M. Jean-Baptiste MIQUEL	Membre du collège
M. Denis BOYÉ	Directeur Général Adjoint des Services

Excusé :

M. Jean-Noël DUSSOUCHET

Rappel de la double finalité des Conseils de Quartier mis en place en septembre dernier par la ville (Conseil Municipal du 29 septembre 2016) :

- Travailler sur l'identité de chaque quartier : son histoire, ses caractéristiques et son devenir,
- Les questions individuelles (voisinage…) restant traitées par les élus de quartier.

Les réunions en séance publique se tiendront après la période des scrutins électoraux, ce qui permettra un travail plus serein des commissions préparatoires.

Il donne quelques précisions sur le périmètre du quartier.

A l'issue de la première réunion de travail qui s'est tenue à Valescure, quelques éléments de méthode de travail ont été avancés :

- Déterminer des sujets, thématiques de travail au sein desquels les membres des collèges pourront s'investir,
- Recueillir les avis des membres du collège sur certains projets structurants, la commune et ses techniciens ayant un rôle de communication, d'information.

Les personnes présentes ont évoqué les sujets suivants :

➢ COMMUNICATION

Un souhait est exprimé pour que les Conseils de Quartier et leurs membres soient connus des habitants par des moyens de communication.

La difficulté de se faire connaître pour les membres du Conseil de quartier est soulignée.

Le circuit de remontée des informations, des demandes qui seront relayées par les membres des collèges sont indiqués. Elles sont recueillies par l'Adjoint de quartier. La boîte mail du BMP sera communiquée à chaque membre.

Les Conseils de quartier ont fait l'objet d'une information dans le bulletin de l'APQV. L'association est en train de refaire son site internet.

Une demande est formulée pour avoir des précisions sur l'équipement du quartier en défibrillateurs.

➢ CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Les conséquences, en termes de stationnements et de circulation des constructions nouvelles de petits immeubles ont été pointées.

Des précisions sur la signalisation (panneau, sens de circulation) du rond-point de la place Coadou sont demandées. Il est indiqué qu'un marquage au sol a été fait pour signaler cette place.

Circulation dans le secteur de Notre Dame, notamment sur certains axes comme le boulevard des Myrtes. L'association du Plateau de Notre Dame a travaillé sur un projet avec plusieurs pistes pour réduire la vitesse (busage, pose de dalots sur les caniveaux, réalisation d'un trottoir…).

Des problèmes de stationnement gênant aux abords de l'école de l'Aspé sont évoqués. La demande doit être plus précise.

➢ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

La présence de la Police Municipale au CRAPA afin de faire respecter la propreté de cet endroit très fréquenté (déjections canines…) est demandée.

Une information est donnée quant à la publication d'un livret « Le Guide du chien dans la ville ». Une communication va être faite dans la presse. La Police Municipale effectue des passages réguliers au CRAPA.

Il est demandé davantage de poubelles au coin des rues sur le Plateau de Notre Dame, afin de limiter les déjections canines. Cette demande sera étudiée.

Il est rappelé qu'un cahier de doléances est à la disposition des administrés au BMP. Les demandes qui y figurent sont traitées chaque mardi matin à l'occasion de visites sur le terrain. Ces doléances sont peu nombreuses : au départ, 7 visites environ s'effectuaient chaque semaine, il y en a 2 actuellement par semaine. Toute demande est traitée dans les 15 jours ; il s'agit principalement de questions de voisinage.

Des informations sur l'activité de la Maison des Droits sont fournies. Il s'agit d'un nouveau service mis en place en novembre dernier. Depuis son ouverture, plus d'une centaine de visites ont été enregistrées, les questions touchant souvent aux problèmes de voisinage (10 associations y tiennent des permanences).

Après l'intervention en janvier de la déléguée régionale du Défenseur des Droits, une nouvelle conférence avec la médiatrice de la consommation et prévue le 28 févier. Une information sur ce nouveau service sera faite aux membres du collège.

Interrogation sur les projets d’urbanisme sur Boulouris.

Clôture de la réunion et proposition d’adresser aux membres des collèges une suggestion de méthodologie de travail afin qu’ensuite les personnes puissent faire connaître les thématiques qui les intéressent. Des dates seront adressées en vue d’une prochaine réunion.

Les coordonnées mail de chaque membre du collège seront collectées.